

## ASSURANCE-VIE

### Un placement multifonctions

A la fois outil d'épargne et instrument de transmission du patrimoine, l'assurance vie est un placement multifonctions qui permet de répondre à des objectifs très variés :

#### Des objectifs d'épargne

- bénéficier d'une épargne toujours disponible,
- valoriser un capital déjà constitué,
- se constituer progressivement un capital,
- disposer d'un complément de revenus immédiats ou à l'âge de la retraite,
- réaliser des opérations boursières sans subir l'impôt

#### Des objectifs de prévoyance

- maintien du niveau de vie de ses proches en cas de décès prématuré,
- pourvoir aux frais d'éducation des enfants,
- avantager l'un des enfants ou rétablir l'égalité entre eux,
- apporter des liquidités pour opérer le règlement des droits de succession,
- régler une dette d'emprunt

#### Objectif de transmission

- permettre de transmettre un capital à une personne de son choix (héritier direct, conjoint, petits-enfants, personne étrangère à la famille...)
- bénéficier d'un régime fiscal avantageux en permettant de transmettre un capital à une personne qui serait par le biais de libéralités (donation, testament...) bien plus fortement taxée.

Formidable outil pour la gestion de son patrimoine, un contrat d'assurance vie ne doit cependant pas être souscrit à l'improviste. Il est indispensable d'en connaître les règles de fonctionnement afin de savoir en optimiser l'utilisation et veiller à ce qu'elle corresponde bien à vos objectifs.

[www.finxeo.com](http://www.finxeo.com)